

Suivez les **restrictions et les mesures de santé publique relatives à la COVID-19** et **prenez rendez-vous pour vous faire vacciner**.



EN

SUJETS

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2020-2021](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2020-2021 : ministère de l'Éducation

Plans d'activités pour 2020-2021, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère de l'Éducation en 2019-2020.

Dans cette page

[Objectif](#)

[Information financière du ministère](#)

[Plan stratégique 2020-2021](#)

[Organigramme du ministère](#)

[Programmes du ministère et sommaire des réalisations de 2019-2020](#)

[Annexe : Rapport annuel 2019-2020](#)

[Intervention contre la COVID-19](#)

[Notes en bas de page](#)

Objectif

Le ministère de l'Éducation est chargé d'administrer les services de garde d'enfants et le système d'éducation financé par les deniers publics de l'Ontario (de la maternelle à la 12^e année). Dès les premières années de vie de l'enfant et tout au long de son parcours scolaire aux paliers élémentaire et secondaire, le système d'éducation de l'Ontario a pour objectif de veiller à ce que les enfants et les élèves aient les compétences et les connaissances nécessaires pour réaliser leur plein potentiel et réussir à long terme.

Le ministère de l'Éducation est également engagé à établir un système d'éducation de classe mondiale durable pour les élèves d'aujourd'hui et de demain.

Plan stratégique 2020-2021

Les élèves sont confrontés à de nouveaux enjeux complexes dans un monde qui évolue rapidement. Par conséquent, nous avons besoin d'un système d'éducation moderne et durable de classe mondiale qui fait en sorte que les élèves ont les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école, dans la vie et ailleurs. Les élèves ont également besoin de se sentir accueillis, en sécurité et respectés, et d'être protégés contre la discrimination et l'intimidation.

Nous devons en outre veiller à ce que notre système d'éducation soit moderne et souple tout en offrant un rendement élevé, mais viable – un système où l'argent des contribuables est investi dans les salles de classe.

De cette façon, tous les élèves pourront réaliser leur plein potentiel et réussir après avoir terminé leurs études secondaires, dans leurs études postsecondaires, dans des métiers spécialisés, leurs collectivités et au sein de la main-d'œuvre moderne.

Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance

Un système de garde d'enfants et de la petite enfance solide joue un rôle de premier plan pour aider les familles et permettre aux enfants d'emprunter la voie de la réussite à long terme. L'Ontario s'engage à veiller à ce que les enfants et les familles aient accès à différents programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance sains, abordables, inclusifs, sécuritaires et de grande qualité dans le cadre desquels les parents ont la possibilité de choisir ce qu'il y a de mieux pour leur famille.

De la maternelle à la 12^e année

Le ministère de l'Éducation offre des directives relatives aux politiques et aux programmes, ainsi qu'un soutien financier aux conseils scolaires de district, aux administrations scolaires, aux écoles et aux organismes. L'Ontario favorise et soutient la mise en place d'un système d'éducation de grande qualité pour tous les élèves dans la province pour qu'ils puissent se préparer à obtenir leur diplôme en ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans la vie.

Programmes du ministère et sommaire des réalisations de 2019-2020

L'Ontario s'engage à préparer les élèves pour les emplois de demain.

Le ministère de l'Éducation continue d'améliorer le rendement de ses systèmes d'éducation et de garde d'enfants afin de soutenir tous les enfants et les élèves dans l'acquisition des compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir sur le marché du travail et dans la vie comme suit :

- élaborer un nouveau plan pour la garde d'enfants qui répond aux besoins des parents, des responsables d'enfants et des familles
- moderniser l'apprentissage en revoyant les curriculums et en adoptant de nouvelles méthodes d'enseignement
- établir un système plus équitable qui offre à tous les élèves la chance de réussir
- permettre à tous les élèves de voir la technologie, les métiers spécialisés et la formation par l'apprentissage comme des options viables
- stimuler l'efficacité du système et réduire le fardeau administratif
- tirer plus de valeur des ressources et des actifs du système d'éducation

Voici une vue d'ensemble des réalisations du ministère de l'Éducation en 2019-2020. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le rapport annuel du ministère ou consulter [la salle de presse officielle de l'Ontario](#).

- [Le gouvernement continue d'améliorer l'éducation](#)
- [L'Ontario soutient les professionnels des services de garde d'enfants](#)
- [Modernisation du financement de l'éducation pour l'année scolaire 2019-2020](#)
- [L'Ontario soutient la construction d'une nouvelle école secondaire de langue française à Vaughan](#)
- [Soutien de l'éducation en langue française](#)
- [Révision du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits](#)
- [Avec la publication de la version révisée du cours Exploration de carrière de 10^e année, la province veut inspirer la prochaine génération](#)

- [Rénover les écoles et renforcer l'apprentissage des élèves](#)
- [Élargissement des possibilités d'apprentissage dans les STIM et les métiers spécialisés](#)
- [Mise à jour du programme-cadre d'éducation physique et santé](#)
- [Annonce de l'investissement pour la première année de la stratégie quadriennale sur les mathématiques de l'Ontario](#)
- [Restriction de l'utilisation des cellulaires dans les classes](#)
- [Un investissement historique pour les élèves francophones de l'Ontario](#)
- [Soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers](#)
- [Soutien aux parents](#)
- [Amélioration de l'accès à l'éducation des élèves des Premières Nations](#)
- [L'Ontario soutient la construction d'une nouvelle école communautaire à Meaford](#)
- [L'Ontario fait plus que doubler le financement en matière de santé mentale au bénéfice des élèves](#)
- [Création de plus de 19 000 places en services de garde d'enfants](#)
- [Investissement majeur dans un programme lié aux métiers spécialisés](#)
- [Ratification de la convention collective centrale du SCFP](#)
- [L'Ontario approuve l'aménagement de locaux pour la garde d'enfants à Cannington](#)
- [Amélioration de l'apprentissage électronique](#)
- [Prise de nouvelles mesures pour lutter contre l'intimidation dans les écoles](#)
- [Appel de candidatures pour siéger au Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté](#)
- [L'Ontario réalise un examen du système de transport scolaire afin d'améliorer les services au profit des élèves et des familles](#)
- [L'Ontario finance une nouvelle école secondaire de langue française dans l'est de Toronto](#)
- [Ratification de l'entente centrale avec l'ATEO-EWAO](#)
- [L'Ontario mène un sondage auprès des élèves dans le cadre de sa lutte contre l'intimidation dans les écoles](#)
- [Le ministre de l'Éducation publie le rapport final sur le Near North District School Board](#)

[Plan équitable pour que les élèves restent en classe](#)

- [Rapport final sur le Peel District School Board](#)
- [Entente de principe avec l'OECTA](#)

Harmonisation des programmes avec les priorités du gouvernement

Le tableau ci-dessous présente les grandes priorités du gouvernement qui sont directement appuyées par les services et mesures de soutien du ministère.

Priorités du gouvernement

- Rendre la vie plus abordable
- Préparer les gens au marché du travail
- Préparer les élèves à des carrières fructueuses

Responsabilités du ministère de l'Éducation

- Services de garde d'enfants
- Soutien aux immobilisations et aux affaires
- ITI pour les services à la collectivité
- Gestion et services ministériels
- Programmes pour la petite enfance
- Équité en matière d'éducation
- Relations de travail et financement en matière d'éducation
- Réussite, enseignement et apprentissage en langue française
- Éducation autochtone et bien-être
- Rendement des élèves
- Soutien aux élèves et services régionaux
- Politique et planification stratégiques

Intervention contre la COVID-19

La santé et le bien-être de l'ensemble des Ontariennes et Ontariens sont la priorité numéro un du gouvernement. Le système de santé publique de l'Ontario a démontré une remarquable capacité d'adaptation à la COVID-19 à mesure que la situation a évolué à l'échelle internationale.

Alors que l'éclosion de la COVID-19 a continué d'évoluer à l'échelle locale et mondiale, l'Ontario a pris des mesures pour s'assurer que le système de soins de santé de la province était prêt de continuer à protéger la santé et le bien-être de la population.

L'Ontario continue de moderniser le financement de l'éducation pour que les élèves puissent réussir à l'école ainsi que dans les autres sphères de leur vie, tout en s'assurant que les investissements ont la plus grande incidence sur les salles de classe à mesure que la province réagit à l'éclosion de la COVID-19.

Le gouvernement a annoncé les investissements ci-dessous (jusqu'au 25 mars 2020) en réaction à l'éclosion de la COVID-19.

- Le 20 mars, le premier ministre Doug Ford et Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation, ont annoncé la mise en œuvre de la première étape du projet [Learn at Home](#) et [Apprendre à la maison](#), un nouveau portail en ligne qui fournit des ressources aux familles de sorte que les élèves puissent continuer d'apprendre alors que les écoles sont fermées en raison de l'éclosion de la COVID-19.
- Le 22 mars le gouvernement a annoncé qu'afin d'appuyer les soins de santé et les autres travailleurs de première ligne durant l'éclosion de la COVID-19, l'Ontario exemptait certains centres de garde de l'ordonnance de fermeture de tous les centres de garde agréés en raison de l'état d'urgence déclaré. Cette initiative est déployée en partenariat avec les gestionnaires de système de services et les membres des Premières Nations qui déterminent les centres appropriés. La liste des services de garde d'enfants d'urgence est accessible sur le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#).
- Le 25 mars, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il offrait un soutien financier direct aux parents puisque les écoles et les centres de garde demeuraient fermés à la suite de l'éclosion de la COVID-19. La nouvelle [Initiative de soutien aux familles](#) offre un versement ponctuel de 200 \$ pour les enfants de 0 à 12 ans et de 250 \$ pour les enfants et jeunes de 0 à 21 ans ayant des besoins particuliers.

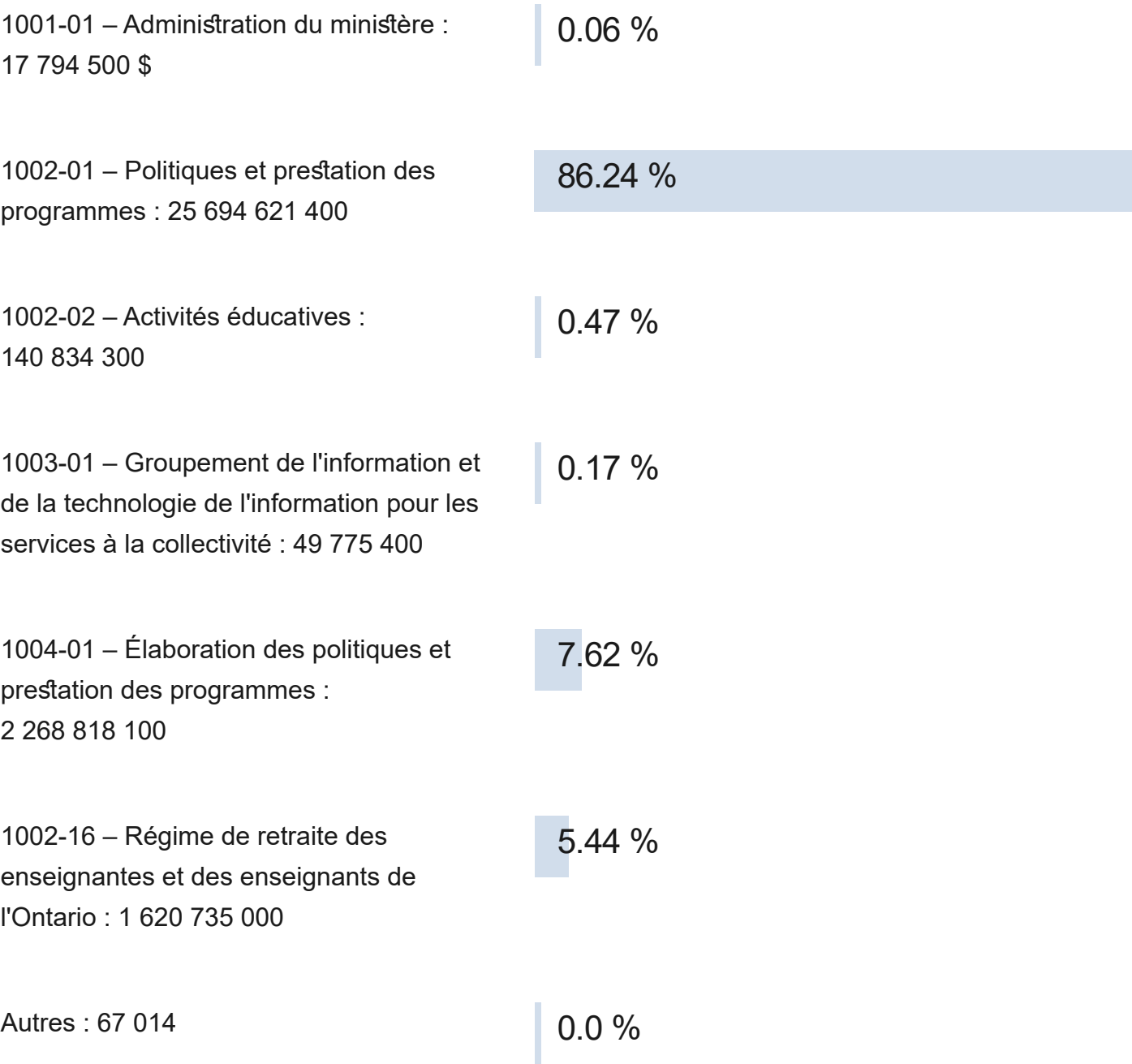
Veuillez consulter le [site Web](#) de l'Ontario pour en savoir plus sur la façon dont la province continue de protéger la population ontarienne contre la COVID-19.

Information financière du ministère

Les graphiques suivants illustrent les investissements du ministère en 2020-2021 dans les activités qui permettent aux élèves de l'Ontario de jouir d'une éducation élémentaire et secondaire responsable et de grande qualité, ce qui contribue à placer leur avenir et celui de la province sous le signe de la prospérité, de la stabilité et de la croissance continues.



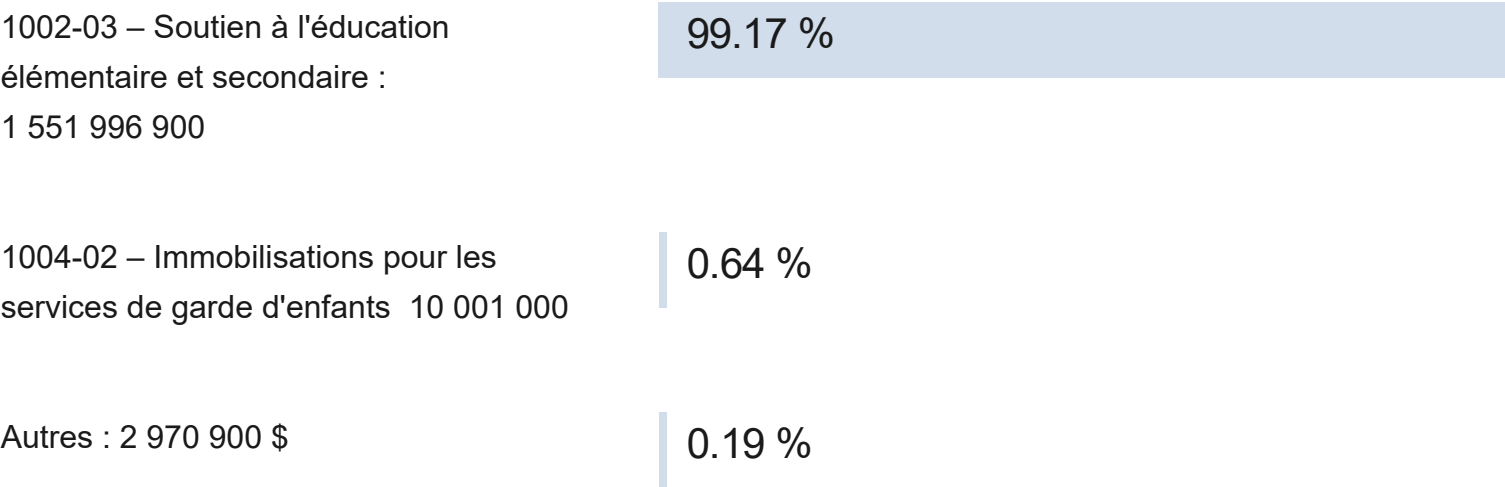
Graphique 1 : Budget 2020-2021 du ministère par programme - Charges de fonctionnement ^[1]



Remarque : Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.



Graphique 2 : Budget 2020-2021 du ministère par programme - Charges d'immobilisations ^[2]



Remarque : Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Dépenses prévues du ministère 2020-2021	
Poste	Montant (M\$)
Approbations – COVID-19 ^[3]	S.O.
Fonctionnement	29 792,6
Immobilisations	1 565,0
Total ^[4]	31 357,6



Graphique 3 : Dépenses ministérielles 2020-2021 (fonctionnement et ^[5]

immobilisations)

1001 – Programme d'administration du
ministère : 17,9

0.06 %

1002 – Programme d'éducation
élémentaire et secondaire –
Fonctionnement : 25 835,5

82,39 %

1002 – Programme d'éducation
élémentaire et secondaire –
Immobilisations : 1 553,2

4,95 %

1003 – Groupement de l'information et de
la technologie de l'information pour les
services à la collectivité : 49 775 400

0.16 %

1004 – Programmes pour la garde
d'enfants et la petite enfance –
Fonctionnement et immobilisations :
2 280,6

7.27 %

Régime de retraite des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario : 1 621

5,17 %

Total : 31 357,6

100 %

Total – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2020-2021 \$	Variations par rapport aux prévisions	%	Prévisions 2019-2020 [6] \$	Chiffres réels provisoires 2019-2020 [6] \$
--------------------------	-------------------------------	--	---	-----------------------------------	--

de 2019-2020

\$

Charges de fonctionnement

Programme d'administration du ministère	17 794 500	(792 900)	(4,3)	18 587 400	25 365 200
Programme d'éducation élémentaire et secondaire	25 835 455 700	523 968 200	2,1	25 311 487 500	25 473 106 600
Groupe de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	49 775 400	(378 300)	(0,8)	50 153 700	50 092 000
Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	2 268 818 100	72 249 400	3,3	2 196 568 700	2 425 946 100
Total à voter – Charges de fonctionnement	28 171 843 700	595 046 400	2,2	27 576 797 300	27 974 509 900
Crédits législatifs	1 620 802 014	(111 287 378)	(6,4)	1 732 089 392	1 569 825 592
Total du ministère – Charges de fonctionnement	29 792 645 714	483 759 022	1,7	29 308 886 692	29 544 335 492
Redressement de consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de	2 868 600	(2 425 700)	(45,8)	5 294 300	9 056 000

l'Ontario (OTÉLFO)					
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	4 536 900	5 867 500	s.o.	(1 330 600)	(217 800)
Redressement de consolidation – Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO)	14 780 500	3 079 700	26,3	11 700 800	14 113 000
Redressement de consolidation – Reclassement des intérêts débiteurs – School Board Trust	(65 723 500)	s.o.	s.o.	(65 723 500)	(65 723 500)
Redressement de consolidation – Écoles	720 168 500	(305 247 000)	(29,8)	1 025 415 500	576 729 400
Redressement de consolidation – Collèges	(26 475 000)	321 600	s.o.	(26 796 600)	(28 050 000)
Redressement de consolidation – Hôpitaux	(7 722 400)	(2 222 400)	s.o.	(5 500 000)	(7 722 400)
Redressement de consolidation – Science Nord	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Redressement de consolidation – portefeuille	1 336 400	14 837 400	s.o.	(13 501 000)	(13 501 000)

immobilier général

Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	30 436 415 714	197 970 122	0,7	30 238 445 592	30 029 019 192
--	----------------	-------------	-----	----------------	----------------

Actifs de fonctionnement

Programme d'administration du ministère	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000
---	-------	---------------	---------------	-------	-------

Programme d'éducation élémentaire et secondaire	1 485 800	(1 574 200)	(51,4)	3 060 000	1 684 000
---	-----------	-------------	--------	-----------	-----------

Groupe ment de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000
--	-------	---------------	---------------	-------	-------

Total à voter – Actifs de fonctionnement	1 487 800	(1 574 200)	(51,4)	3 062 000	1 686 000
--	-----------	-------------	--------	-----------	-----------

Total du ministère – Actifs de fonctionnement	1 487 800	(1 574 200)	(51,4)	3 062 000	1 686 000
---	-----------	-------------	--------	-----------	-----------

Charges d'immobilisations

Programme d'éducation élémentaire et secondaire	1 551 997 900	(197 911 600)	(11,3)	1 749 909 500	1 661 777 400
---	---------------	---------------	--------	---------------	---------------

Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	10 002 000	S.O. *****	S.O. *****	10 002 000	6 016 900
Total à voter – Charges d'immobilisations	1 561 999 900	(197 911 600)	(11,2)	1 759 911 500	1 667 794 300
Crédits législatifs	2 968 900	(27 800)	(0,9)	2 996 700	2 996 700
Total du ministère – Charges d'immobilisations	1 564 968 800	(197 939 400)	(11,2)	1 762 908 200	1 670 791 000
Redressement de consolidation – Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)	1 049 000	(39 300)	(3,6)	1 088 300	1 133 000
Redressement de consolidation – Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO)	2 351 400	442 800	23,2	1 908 600	2 517 000
Redressement de consolidation – Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	302 300	(27 700)	(8,4)	330 000	313 100
Redressement de consolidation – Écoles	(103 297 000)	308 964 100	S.O. *****	(412 261 100)	(293 154 200)
Redressement des charges	S.O. *****	S.O. *****	S.O. *****	S.O. *****	S.O. *****

d'immobilisations – Reclassement lié au compte de liquidation du Programme de plafonnement et d'échange					
Redressement de consolidation – portefeuille immobilier général	(8 611 500)	S.O. *****	S.O. *****	(8 611 500)	(1 397 200)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	1 456 763 000	111 400 500	8,3	1 345 362 500	1 380 202 700
Biens immobilisés					
Programme d'éducation élémentaire et secondaire	2 429 500	(208 000)	(7,9)	2 637 500	583 000
Programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance	1 000	S.O. *****	S.O. *****	1 000	1 000
Total à voter – Biens immobilisés	2 430 500	(208 000)	(7,9)	2 638 500	584 000
Total du ministère – Biens immobilisés	2 430 500	(208 000)	(7,9)	2 638 500	584 000
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de	31 893 178 714	309 370 622	1,0	31 583 808 092	31 409 221 892

**consolidation et
autres
redressements
(excluant les biens
immobilisés)**

Tableau des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques	Chiffres réels 2017-2018 [7]	Chiffres réels 2018-2019	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2020-2021
	\$	\$	\$	\$
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	28 923 181 648	30 423 628 715	31 583 808 092	31 893 178 714
Variation en pourcent	S.O. *****	5 %	4 %	1 %

Afin d'obtenir plus d'information financière, consultez les sites suivants :

<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

<https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures>

<https://budget.ontario.ca/fr/2020/marchupdate/index.html>

Organismes, Conseils et Commissions (OCC)

Organismes, Conseils et Commissions (Ne comprend pas les redressements de consolidation)	Prévisions 2020-2021 Dépenses	Chiffres réels provisoires 2019-2020	Chiffres réels 2018-2019
---	-------------------------------------	--	--------------------------------

	\$	Dépenses \$	Dépenses \$
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) – Charges de fonctionnement	42 906 800	42 906 800	44 866 300
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) – Charges d'immobilisations	1 536 000	1 536 000	1 600 000
Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) – Charges de fonctionnement	24 793 700	24 793 700	24 793 700
Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) – Charges d'immobilisations	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation	31 562 100	31 562 100	31 282 100
Administration des écoles provinciales	20 000	S.O. *****	15 604
Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté	49 500	17 720	428
Conseil du curriculum	S.O. *****	S.O. *****	1 034

Remarque pour le CCMEED (uniquement à titre de référence) : La Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté et de la réussite pour tous recommande 49 500 \$ pour les dépenses prévues de 2020-2021. Les raisons de cette recommandation sont les suivantes :

- Notre SMA a déjà approuvé une analyse de rentabilité allant jusqu'à 16 500 \$ pour la réunion de juin 2020 (la première des trois réunions de l'exercice 2020-2021).
- L'analyse de rentabilité suppose que tous les postes vacants sont pourvus au CCMEED (il y a actuellement 11 postes vacants parmi les 20 sièges avec droit de vote). L'analyse de rentabilité suppose également que certains des nouveaux membres proviendront du Nord de l'Ontario (entraînant ainsi des frais de déplacement supérieurs). Par conséquent, la somme de 49 500 \$ pour trois réunions est un « maximum ».

Le ministère est responsable des organismes réglementés suivants :

Organismes de la catégorie des entreprises opérationnelles

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVO) est l'organisme de médias éducatifs financé par les fonds publics de l'Ontario. Il offre des services et une programmation de qualité supérieure en anglais par télédiffusion, par l'éducation à distance et par un site Web interactif. Des cours de formation à distance de palier secondaire sont offerts par le Centre d'études indépendantes. TVO est régi par la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Sa licence de télédiffusion est régie par la *Loi sur la radiodiffusion* du gouvernement fédéral et par les normes du CRTC.

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) offre des services et des contenus multimédias culturels et éducatifs de grande qualité aux 12 conseils scolaires de langue française ainsi qu'à l'ensemble de la communauté franco-ontarienne. L'Office fournit également des ressources pour l'enseignement du français langue seconde aux 60 conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario. La programmation, les services de soutien et les ressources de TFO contribuent à l'atteinte des objectifs prioritaires du ministère en matière de réussite. TFO met l'accent sur les initiatives touchant la langue française et la culture francophone dans le cadre des années préparatoires, de la littératie et de la numératie, de l'apprentissage électronique et de la Politique d'aménagement linguistique (PAL).

Organismes de services opérationnels

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) mène des évaluations à grande échelle par recensement général du rendement des élèves : les élèves de 3^e et 6^e année en lecture, en écriture et en mathématiques; les élèves de 9^e année en mathématiques; et le Test provincial de compétences linguistiques habituellement pour les élèves de 10^e année, qui est le principal moyen de satisfaire à la condition de littératie préalable à l'obtention du diplôme en Ontario. L'OQRE publie les résultats annuels pour chacune de ses évaluations en anglais et en français et donne accès au système d'éducation aux résultats individuels des élèves et aux résultats par école et par conseil scolaire. L'OQRE administre en outre la participation de l'Ontario aux tests nationaux et internationaux comme le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), l'étude

Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS).

Administration des écoles provinciales

L'Administration des écoles provinciales a été constituée en 1975 en tant qu'organisme du ministère de l'Éducation avec l'adoption de la *Loi sur la négociation collective dans les écoles provinciales*.

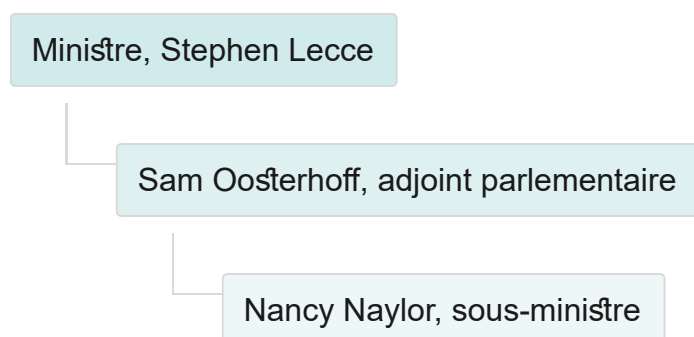
L'Administration est l'employeur officiel du personnel enseignant en poste dans les écoles publiques de la province. Ces employés sont représentés par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Administration des écoles provinciales, un district de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO). L'Administration est l'employeur officiel du personnel des directions des écoles et directions adjointes en poste dans les écoles publiques de la province. Les directeurs et les directeurs adjoints ne sont pas représentés par un syndicat et n'ont pas d'entente collective. L'Administration examine les modalités d'emploi des directeurs et des directeurs adjoints et donne des conseils à cet égard. L'Administration gère également le traitement des griefs, des congés et d'autres fonctions administratives.

Organismes consultatifs

Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté

Le consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté a pour mandat de conseiller le ministre de l'Éducation sur toute question liée à la mise en place et à la prestation de services et de programmes d'éducation de l'enfance en difficulté pour les élèves qui en ont besoin.

Organigramme du ministère







Colleen Hogan, Direction du soutien aux activités des conseils scolaires (par intérim)

Bruce Drewett, Direction du leadership, de la collaboration et de la gouvernance

Shannon Fuller, sous-ministre adjointe, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

Amy Lee, attachée de direction (par intérim)

Jill Dubrick, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants

Boafoa Kwamena, Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants (par intérim)

Becky Doyle, Direction de la responsabilité financière et de l'analytique

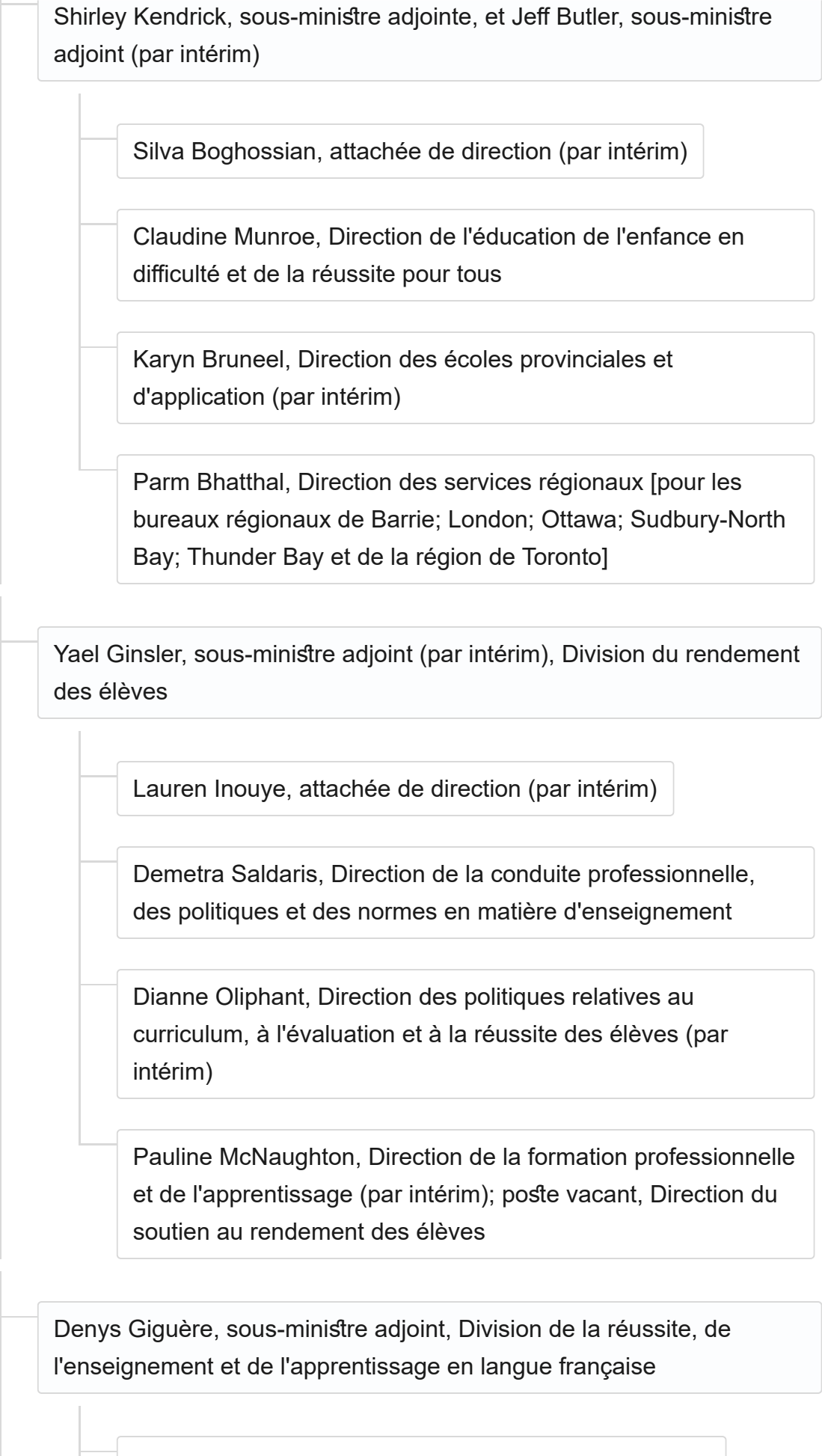
Denise Dwyer, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation autochtone et du bien-être

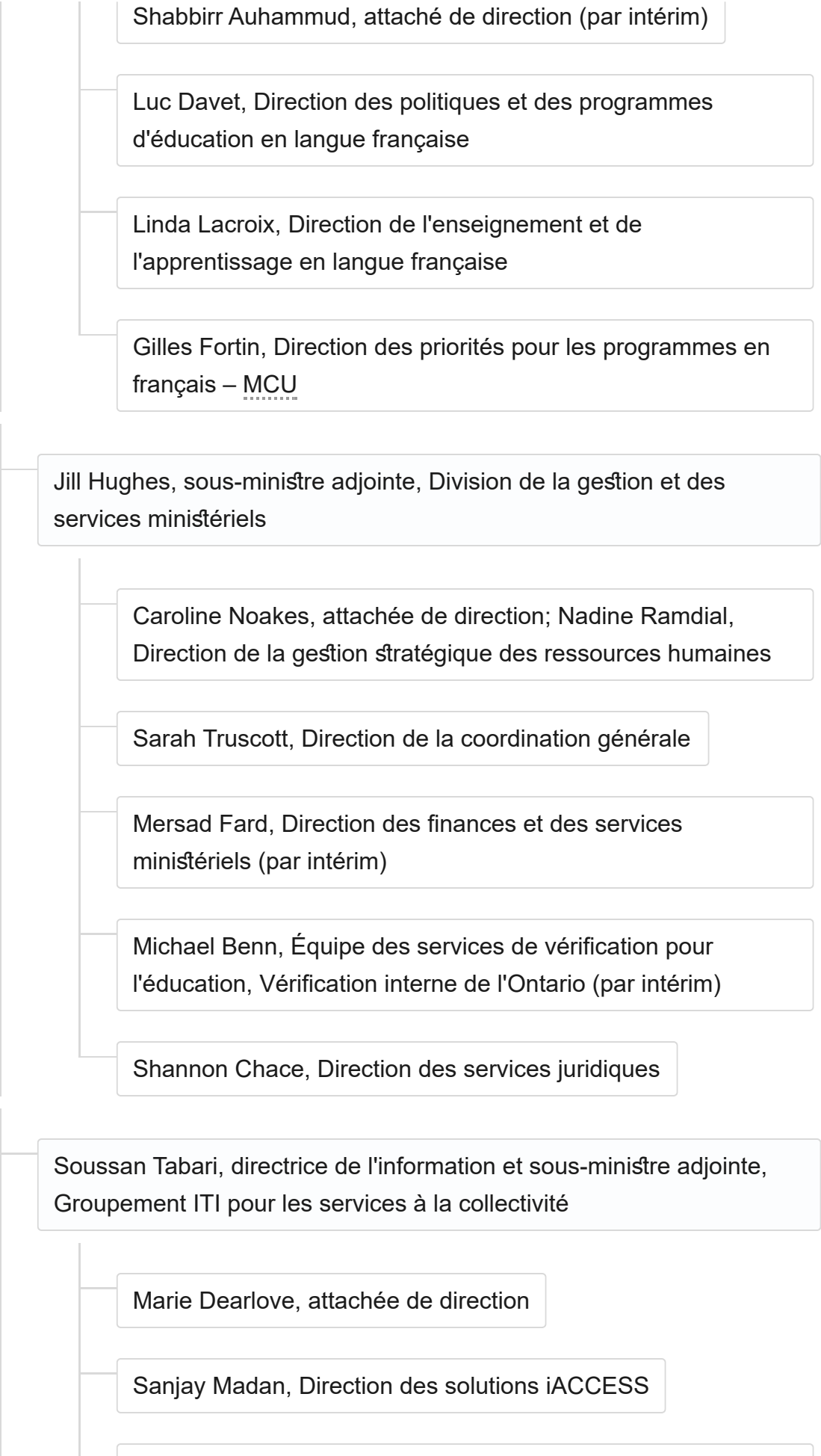
Jennifer Ng, attachée de direction (par intérim)

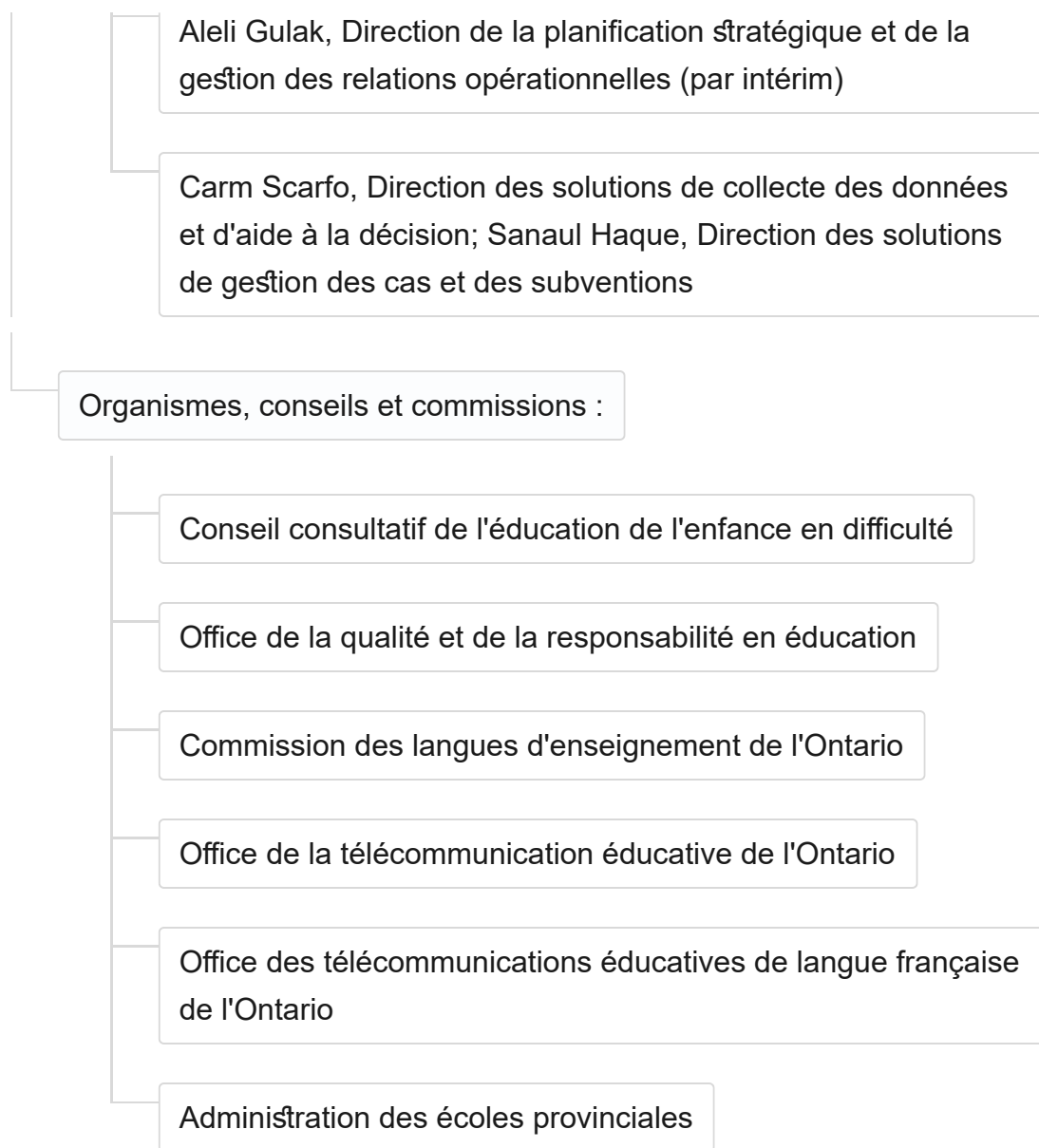
Taunya Paquette, Bureau de l'éducation autochtone

Vena Persaud, Direction de la santé et de la sécurité dans les écoles (par intérim)

Suzanne Gordon, Direction de l'éducation inclusive, des priorités et de la participation







[Télécharger une version imprimable de l'organigramme \(JPG, 459 Ko\).](#)

Annexe : Rapport annuel 2019-2020

Le ministère de l'Éducation administre les systèmes de services de garde d'enfants, de la petite enfance et d'éducation financés par les deniers publics.

Le ministère de l'Éducation s'engage également à aider les enfants et élèves à s'épanouir pleinement et à réussir tout au long de leur vie, tout en veillant à ce que le système d'éducation de classe mondiale de l'Ontario demeure viable pour les élèves d'aujourd'hui et de demain.

Sommaire des réalisations de 2019-2020

Voici une vue d'ensemble des réalisations du ministère de l'Éducation en 2019-2020. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la [salle de presse officielle de l'Ontario](#).

[Le gouvernement continue d'améliorer l'éducation](#)

L'Ontario soutient les élèves et leurs parents en protégeant le système d'éducation de la province et en le modernisant. À cet égard, l'Assemblée a adopté des modifications législatives qui aideront à rendre les salles de classe sécuritaires et veilleront à ce que les enfants et les élèves soient mieux soutenus dans leur apprentissage.

[L'Ontario soutient les professionnels des services de garde d'enfants](#)

Le gouvernement de l'Ontario appuie les professionnels des services de garde d'enfants de sorte que notre province puisse offrir aux parents et aux familles les meilleures options possibles en matière de garde d'enfants.

Le personnel admissible travaillant au sein d'une agence ou d'un programme de garde d'enfants agréé continue de bénéficier d'une augmentation salariale maximale de 2 \$ l'heure, et les fournisseurs de services de garde en milieu familial qui travaillent pour une agence agréée sont admissibles à une subvention allant jusqu'à 20 \$ par jour. Cet investissement renforce le réseau de garde d'enfants de l'Ontario en favorisant le maintien en poste d'un plus grand nombre d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance inscrits et d'autres professionnels qualifiés.

[Modernisation du financement de l'éducation pour l'année scolaire 2019-2020](#)

Le gouvernement de l'Ontario protège ce qui compte le plus en adoptant une approche modernisée de la réforme de l'éducation, qui permettra de mieux utiliser la technologie, de faire en sorte que les élèves acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir, de protéger le personnel enseignant de première ligne et de veiller à ce que chaque dollar dépensé le soit au profit des élèves.

L'investissement dans le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario au moyen des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) devait s'élever à 24,66 milliards de dollars pour 2019-2020, et le montant par élève devait être de 12 246 \$. Les changements aux effectifs des classes du modèle de financement de l'éducation de la province étaient accompagnés d'une nouvelle Allocation au titre du volet Protection de l'emploi des enseignants pour que les changements puissent être gérés par les retraites et autres congés volontaires des enseignants.

Le gouvernement a également créé un nouveau Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) de 330 millions de dollars pour appuyer la vision ministérielle au moyen d'investissements ponctuels. Ce financement cible des initiatives ayant une grande portée qui appuient directement les élèves dans la salle de classe et remplace les anciennes Subventions pour d'autres programmes d'enseignement (Subventions APE).

L'Ontario soutient la construction d'une nouvelle école secondaire de langue française à Vaughan

L'Ontario investit dans de nouvelles écoles locales afin d'aider à fournir aux élèves un système d'éducation de classe mondiale et de veiller ainsi à ce qu'ils acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir. La province a alloué un financement de 22,6 millions de dollars destiné à l'achat du terrain où bâtir une nouvelle école secondaire catholique de langue française à Vaughan.

Soutien de l'éducation en langue française

L'Ontario investit dans de nouvelles écoles locales afin de fournir aux élèves un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et accessible. La province a investi 19,41 millions de dollars dans plusieurs projets et initiatives pour soutenir les élèves, les parents et le personnel enseignant dans les écoles de langue française.

Cet investissement fait partie du nouveau fonds [Fonds pour les priorités et les partenariats \(FPP\)](#) de 300 millions de dollars destiné aux initiatives ayant un grand impact qui soutiennent directement les élèves dans les salles de classe.

Révision du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits

L'Ontario soutient les élèves autochtones et l'éducation autochtone en révisant le [programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de la 9^e à la 12^e année](#) en mai 2019. Il est disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'intention des conseils scolaires, du personnel enseignant, des parents ainsi que des partenaires et des collectivités autochtones et a été mis en œuvre dans les écoles en septembre 2019.

Le programme-cadre comprend dix cours du palier secondaire qui donnent droit à des crédits optionnels. Ces cours permettront aux élèves d'acquérir des connaissances actualisées sur les perspectives, les

cultures, les contributions et les réalités contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans des domaines comme l'art, la littérature, le droit, les sciences humaines, la politique et l'histoire. Par ailleurs, ils renforcent la capacité du personnel enseignant à appuyer l'apprentissage des élèves. Pour appuyer les conseils scolaires dans la mise en œuvre de ce nouveau programme-cadre, le gouvernement de l'Ontario a engagé 3,25 millions de dollars.

Avec la publication de la version révisée du cours Exploration de carrière de 10^e année, la province veut inspirer la prochaine génération

En juillet 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la publication de la version révisée du [cours Exploration de carrière de 10^e année](#) sur le site Web du ministère de l'Éducation. La version révisée de ce cours a été mise en œuvre dans les écoles au mois de septembre 2019 en mettant l'accent sur les emplois de demain.

Le cours Exploration de carrière révisé, qui est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, comprend désormais des apprentissages sur la littératie financière et consacre une plus grande place aux itinéraires menant à des carrières, comme la formation par l'apprentissage pour exercer un métier spécialisé.

Rénover les écoles et renforcer l'apprentissage des élèves

Le gouvernement de l'Ontario collabore avec les conseils scolaires pour appuyer la construction de nouveaux bâtiments scolaires, la création de nouvelles places en services de garde d'enfants ainsi que des projets importants de rénovation et d'agrandissement des écoles de la province.

L'Ontario a lancé le Programme d'immobilisations prioritaires pour l'année 2019-2020, qui offre aux conseils scolaires de toute la province la possibilité de faire une demande de financement afin de réaliser des projets d'envergure.

Les conseils scolaires ont demandé du financement pour des projets d'immobilisations, notamment des rénovations et la construction de nouveaux bâtiments scolaires, qui devront être achevés d'ici 2023-2024. Le programme offre également un financement pour des places en services de garde d'enfants en milieu scolaire dans le cadre de l'engagement du gouvernement à ajouter jusqu'à 10 000 nouvelles places en services de garde dans les écoles.

L'Ontario continue de fournir aux conseils scolaires un financement des immobilisations pour conserver et améliorer les écoles.

Élargissement des possibilités d'apprentissage dans les STIM et les métiers spécialisés

L'Ontario accorde une plus grande place aux disciplines sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) ainsi qu'aux métiers spécialisés.

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce, et la ministre de l'Éducation de l'Alberta, Adriana LaGrange, ont conclu une entente en vue de fournir de meilleures possibilités d'apprentissage aux élèves dans les disciplines STIM et les métiers spécialisés.

En signant le protocole d'entente, l'Ontario et l'Alberta s'engagent à appuyer et à accroître les possibilités d'apprentissage offertes aux élèves des paliers élémentaire et secondaire dans les disciplines STIM et à veiller à ce que les métiers spécialisés figurent parmi les choix de carrière des élèves, des parents et des membres du personnel enseignant.

Mise à jour du programme-cadre d'éducation physique et santé

En août, le gouvernement de l'Ontario a publié le programme-cadre d'éducation physique et santé du palier élémentaire actualisé. Il est disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation ainsi qu'une [ressource pour les parents](#) sur les apprentissages que font leurs enfants chaque année d'études, et a été mis en œuvre dans les écoles en septembre 2019.

Par suite de la plus vaste consultation sur l'éducation menée par la province, le [programme-cadre d'éducation physique et santé du palier élémentaire](#) a été actualisé en tenant compte des commentaires du public, de la recherche dans ce domaine et des conseils d'experts.

La province a adopté un programme-cadre d'éducation physique et santé, de la 1^{re} à la 8^e année, amélioré et inclusif, qui établit des liens avec le quotidien des élèves. Le programme-cadre leur permet d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour mener une vie saine, sécuritaire et active.

Ainsi, ce programme-cadre d'éducation physique et santé amélioré fait de l'Ontario un chef de file pour ce qui est de l'enseignement des sujets suivants :

- La santé mentale, y compris l'apprentissage des compétences socioémotionnelles
- Les commotions cérébrales
- Les effets et les risques du vapotage et de la consommation de cannabis

- La sécurité en ligne, dont la prévention de l'intimidation et la protection des renseignements personnels numériques
- L'alimentation saine et l'image corporelle saine
- Les relations saines, y compris le consentement

[Annonce de l'investissement pour la première année de la stratégie quadriennale sur les mathématiques de l'Ontario](#)

L'Ontario a donné des précisions sur la nouvelle stratégie quadriennale sur les mathématiques, qui bénéficie d'un financement de 200 millions de dollars. Elle vise un retour aux éléments fondamentaux et veille à ce que les élèves et les éducatrices et les éducateurs aient les compétences en mathématiques et les ressources pour réussir dans la salle de classe et ailleurs.

La première année de financement a commencé par un investissement initial de 55 millions de dollars pendant l'année scolaire 2019-2020. Cet investissement appuie des ressources et des programmes essentiels destinés aux élèves et au personnel enseignant et sera centré sur l'enseignement des éléments fondamentaux.

[Restriction sur l'utilisation des cellulaires dans les classes](#)

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé des plans pour aller de l'avant en ce qui concerne la restriction de l'utilisation des cellulaires et des autres appareils mobiles personnels dans les salles de classe à compter du 4 novembre 2019.

La restriction concerne les heures d'enseignement à l'école, mais des exceptions seront faites si le téléphone cellulaire est nécessaire pour des raisons de santé ou médicales, pour appuyer les élèves ayant des besoins particuliers ou à des fins éducatives selon les directives du personnel enseignant.

[Un investissement historique pour les élèves francophones de l'Ontario](#)

L'Ontario a annoncé l'allocation d'un financement de 26 millions de dollars pour l'année scolaire 2019-2020, qui permettra d'investir dans l'éducation en langue française en Ontario. Le gouvernement a également annoncé la conclusion des négociations engagées avec le gouvernement fédéral et la signature d'une entente qui prévoit l'attribution de la somme additionnelle de 4 millions de dollars par an à l'éducation en langue française en Ontario. Cette somme sera allouée aux conseils scolaires et aux établissements postsecondaires.

L'Ontario annonce des soutiens pour les élèves ayant des besoins particuliers

Le gouvernement de l'Ontario soutient les élèves et leur famille qui demandent que leur animal d'assistance puisse les accompagner à l'école et dans les salles de classe. Le 9 septembre 2019, l'Ontario a publié la [Note Politique/Programme \(NPP\) n° 163 : Politiques des conseils scolaires sur les animaux d'assistance](#). La NPP établit les normes selon lesquelles les conseils scolaires de l'Ontario sont tenus d'élaborer, de mettre en œuvre et de maintenir leurs propres politiques sur l'utilisation des animaux d'assistance par les élèves dans les écoles.

Avec la publication de la NPP, le ministère de l'Éducation a donc établi une norme uniforme concernant les demandes d'accompagnement par un animal d'assistance dans la province

Programme de soutien aux parents : Aide financière pour les parents durant les grèves

L'Ontario a lancé son Programme de soutien aux parents afin de fournir une aide financière aux parents pendant les interruptions de travail du secteur de l'éducation. Le soutien était fourni pour chaque journée d'école qu'un enfant ratait ou chaque journée du service de garde d'enfants qui n'était pas disponible en raison d'une grève. Les parents admissibles d'enfants de 12 ans et moins (7^e année), ou d'au plus 21 ans pour les enfants et jeunes ayant des besoins particuliers, dans une école publique, étaient admissibles à ce qui suit :

- 60 \$ par jour si l'enfant, âgé de 0 à 6 ans, n'est pas inscrit à l'école et qu'il fréquente un centre de services de garde en milieu scolaire qui devait fermer à cause de la grève
- 40 \$ par jour si l'enfant va à la maternelle ou au jardin d'enfants
- 25 \$ par jour si l'enfant est dans une année d'études comprise entre la 1^{re} et la 7^e année (inclusivement)
- 40 \$ par jour si l'enfant a des besoins particuliers et qu'il fréquente une école élémentaire ou secondaire (de la maternelle à la 12^e année)

Amélioration de l'accès à l'éducation des élèves des Premières Nations

L'Ontario a annoncé l'Approche réciproque en éducation (ARE), une avancée notable dont bénéficieront les élèves des Premières Nations, qui élimine les obstacles à une éducation de qualité. Le gouvernement a annoncé la création d'un processus transparent qui permet à tous les élèves des Premières Nations d'avoir accès sans difficulté et sans délai à des programmes éducatifs, qui est entré en vigueur le

1^{er} septembre 2019.

L'ARE assure que les élèves des Premières Nations admissibles, ainsi que leurs familles, peuvent compter sur un processus transparent au moment de choisir d'étudier dans une école financée par les fonds publics ou exploitée par une Première Nation ou le gouvernement fédéral.

L'Ontario soutient la construction d'une nouvelle école communautaire à Meaford

Le gouvernement de l'Ontario a approuvé la construction d'une nouvelle école allant de la maternelle à la 12^e année afin d'offrir aux élèves de la région de Meaford des milieux d'apprentissage modernes. Le futur établissement scolaire offrira également aux familles de la région un local pour un centre pour l'enfant et la famille ON y va, où les parents et leurs enfants auront accès gratuitement à des activités et des ressources d'apprentissage pour les jeunes enfants.

Une fois la construction terminée, la nouvelle école accueillera plus de 1 000 élèves de la région environnante. Le nouvel établissement sera construit sur le site de l'école élémentaire St. Vincent-Euphrasia, à Meaford.

L'Ontario fait plus que doubler le financement en matière de santé mentale au bénéfice des élèves

Lors de la Journée mondiale de la santé mentale, Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation, a annoncé un investissement de près de 40 millions de dollars, qui fait plus que doubler le financement octroyé en 2017-2018, pour favoriser la santé mentale des élèves en partenariat avec des groupes du secteur de l'éducation.

Le gouvernement a également annoncé qu'il fournira un financement permanent pour environ 180 travailleurs de première ligne en santé mentale dans les écoles secondaires (travailleurs sociaux, psychologues et psychothérapeutes) afin de réduire le temps d'attente et d'améliorer l'accès à des services essentiels.

Création de plus de 19 000 places en services de garde d'enfants

Le gouvernement a annoncé que, selon un [nouveau rapport du ministère de l'Éducation](#), les secteurs public et privé de la province ont créé plus de 19 000 places dans les services de garde agréés en 2018-

2019.

Les études montrent un lien incontestable entre des fondements solides durant la petite enfance et le développement de l'enfant et sa réussite à long terme. C'est pourquoi l'Ontario s'engage à améliorer l'accès aux services de garde d'enfants pour offrir plus de choix aux parents et rendre les programmes de haute qualité abordables.

Investissement majeur dans un programme lié aux métiers spécialisés

L'Ontario a annoncé un investissement inégalé pour favoriser l'élargissement du programme [Majeure Haute Spécialisation](#) (MHS) de la province afin d'offrir 122 nouveaux programmes visant à encourager un plus grand nombre d'élèves du palier secondaire à choisir un métier spécialisé.

Ratification de la convention collective centrale du SCFP

La convention collective centrale conclue avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente 55 000 travailleuses et travailleurs en éducation à travers toute la province (personnel d'entretien, aides-enseignantes et aides-enseignants, éducatrices et éducateurs de la petite enfance, personnel de bureau, etc.), a été ratifiée par les conseils scolaires et le syndicat, et acceptée par le gouvernement de l'Ontario.

La convention a été conclue en respectant les contribuables, les élèves et les familles et en reconnaissant les contributions importantes des travailleuses et travailleurs en éducation de première ligne. Elle reflète l'engagement du gouvernement à offrir un système d'éducation financé par les fonds publics qui soit viable financièrement.

La convention collective du SCFP sur trois ans est en vigueur du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022.

Ratification de l'entente centrale avec l'ATEO-EWAO

L'entente centrale conclue avec l'Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario – Education Worker's Alliance of Ontario (ATEO-EWAO), qui représente 3 975 travailleuses et travailleurs en éducation à travers toute la province, a été ratifiée par les conseils scolaires et le syndicat, et acceptée par le gouvernement de l'Ontario. L'ATEO-EWAO représente les aides-enseignantes et aides-enseignants, éducatrices et éducateurs de la petite enfance, professionnelles et professionnels des services aux élèves, personnel d'entretien.

La convention collective de l'ATEO-EWAO sur trois ans est en vigueur du 1^{er} septembre 2019 au

31 août 2022.

[**L'Ontario approuve l'aménagement de locaux pour la garde d'enfants à Cannington**](#)

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, Stephen Lecce, a approuvé un financement destiné au Durham District School Board afin qu'il puisse aménager des locaux pour la garde d'enfants à la McCaskill's Mills Public School. Les travaux de modernisation créeront une nouvelle salle dédiée à la garde d'enfants qui pourra accueillir 10 poupons. Par ailleurs, les familles de la région de Cannington ayant des enfants de moins de 12 ans bénéficieront elles aussi de tels espaces d'apprentissage modernes.

En 2019-2020, l'Ontario a investi plus de 2 milliards de dollars et s'est engagé à créer jusqu'à 30 000 nouvelles places en services de garde d'enfants dans les écoles, afin de bâtir un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus robuste. À cet égard, [un nouveau rapport](#) publié par le ministère de l'Éducation indique qu'en Ontario, les secteurs privé et public ont déjà créé plus de 19 000 places en services de garde d'enfants agréés en 2018-2019.

[**Améliorer l'apprentissage électronique**](#)

Le gouvernement de l'Ontario prend des mesures importantes pour améliorer l'accès des élèves à une éducation publique de haute qualité et pour faire de l'Ontario un leader mondial en matière d'éducation moderne et numérique.

En novembre 2019, le gouvernement a annoncé que les élèves de l'Ontario devront obtenir deux crédits en suivant des cours en ligne pour obtenir le diplôme d'études secondaires. La cohorte d'élèves qui obtiendront leur diplôme au cours de l'année scolaire 2023-2024 sera la première qui devra réussir des cours en ligne.

Le [3 mars 2020](#), le gouvernement a également annoncé que les parents pourront communiquer avec la conseillère et le conseiller en orientation de leur enfant afin de déterminer si l'apprentissage en ligne est approprié et avantageux pour leur enfant et qu'ils auront la possibilité de choisir que leur enfant ne participe pas aux cours d'apprentissage en ligne obligatoires requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. L'élargissement et la modernisation de l'apprentissage en ligne apporteront aux élèves une plus grande flexibilité et un plus grand choix et ils pourront obtenir leur diplôme d'études secondaires en ayant acquis les compétences requises pour entrer sur le marché du travail.

[**Prise de nouvelles mesures pour lutter contre l'intimidation dans les écoles**](#)

Le 27 novembre 2019, le ministre de l'Éducation a annoncé cinq nouvelles mesures pour prévenir et combattre l'intimidation dans les écoles de l'Ontario afin d'améliorer la sécurité et le bien-être des élèves.

Voici ces mesures :

- la nomination de Christina Mitas, députée provinciale de Scarborough Centre et ancienne enseignante, pour conseiller le ministre sur les questions d'éducation en mettant l'accent sur la prévention de l'intimidation
- une enquête à l'échelle provinciale pour mieux comprendre l'expérience des élèves à l'égard de l'intimidation
- une formation pour les éducatrices et les éducateurs sur les techniques de lutte contre l'intimidation et de désamorçage
- un examen des pratiques des écoles en matière de signalement de l'intimidation
- un examen de la définition de l'intimidation dans les politiques du ministère afin de s'assurer qu'elle tient compte des réalités d'aujourd'hui

[Appel de candidatures pour siéger au Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté](#)

L'Ontario a annoncé qu'il sollicite les personnes intéressées à présenter leur candidature pour siéger au Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED). Les membres du conseil fournissent au ministre de l'Éducation des conseils sur l'élaboration et la prestation des programmes d'enseignement et services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers.

Les membres font part de leurs avis sur la prestation des programmes d'enseignement et des services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers et ils sont consultés sur les propositions du ministère visant de nouveaux programmes et services ou des modifications à ceux qui sont déjà en place.

La date limite pour que les personnes intéressées présentent une demande par l'intermédiaire du [Secrétariat des nominations](#) était le vendredi 6 mars 2020.

[L'Ontario réalise un examen du système de transport scolaire afin d'améliorer les services au profit des élèves et des familles](#)

Le ministère de l'Éducation amorce un examen du transport des élèves en vue d'accroître l'efficacité du

système de transport des élèves et la reddition de comptes dans ce domaine en Ontario. Le ministère collabore avec les intervenants afin de recueillir des commentaires sur le financement du transport des élèves, le modèle et les activités des consortiums, ainsi que l'approvisionnement et les pratiques contractuelles.

Annoncé pour la première fois en mars 2019, l'examen répond aux demandes des partenaires du secteur du transport des élèves d'améliorer la formule de financement, qui pourrait s'adapter davantage aux besoins changeants et aux coûts auxquels font face les conseils scolaires. L'examen est également un suivi de la vérification de l'optimisation des ressources effectuée en 2015 par la vérificatrice générale, dans le cadre de laquelle elle recommandait au gouvernement de revoir la formule de financement.

[L'Ontario finance une nouvelle école secondaire de langue française dans l'est de Toronto](#)

Le gouvernement de l'Ontario a versé au Conseil scolaire Viamonde 10,2 millions de dollars pour l'achat du terrain de l'ancienne école Greenwood Secondary School du Toronto District School Board. C'est là que sera ouverte la nouvelle école de langue française de l'est de Toronto, qui pourra accueillir 501 élèves de la 7^e à la 12^e année. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de la province visant à soutenir les élèves en leur procurant de meilleurs espaces d'apprentissage.

[L'Ontario mène un sondage auprès des élèves dans le cadre de sa lutte contre l'intimidation dans les écoles](#)

Le 26 février 2020, le ministre de l'Éducation Stephen Lecce a annoncé le lancement d'un nouveau sondage en ligne dont l'objectif est de mieux cerner l'expérience des élèves, des parents et tuteurs et du personnel scolaire face à l'intimidation dans les écoles de l'Ontario. Une ressource à l'intention des parents et tuteurs accompagnait le sondage pour présenter des conseils visant à encourager la conversation sur l'intimidation avec leurs enfants.

Selon le Centre de toxicomanie et de santé mentale, 21 % des élèves de l'Ontario de la 7^e à la 12^e année disent avoir subi des actes d'intimidation à l'école. Ce sondage cherche à mieux comprendre le problème de l'intimidation ainsi qu'à trouver des idées pour mieux prévenir les actes d'intimidation et les signaler et de nouvelles façons de rendre les écoles plus sécuritaires.

[Le ministre de l'Éducation publie le rapport final sur le Near North District School Board](#)

Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation, a publié le rapport final que les conseillères et les conseillers spéciaux ont rédigé sur le Near North District School Board (NNDSB).

En 2019, le NNDSB a demandé l'aide du ministère afin de trouver des solutions aux problèmes auxquels il faisait face concernant sa gouvernance et ses pratiques en matière de ressources humaines et de responsabilité financière.

Pour ce faire, le gouvernement a nommé deux conseillers spéciaux, Wayne Joudrie et Wally Easton, et leur a donné pour mandat de mener un examen et de lui remettre dans un rapport des conseils et des recommandations visant à s'assurer que le NNDSB possède les outils dont il a besoin pour apporter les changements qui s'imposent et pour renforcer la confiance du public à son égard et à l'égard du système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario.

Plan équitable pour que les élèves restent en classe

Le 3 mars 2020, le gouvernement a annoncé la plus récente proposition qu'il présente à tous les syndicats d'enseignants :

- l'engagement d'établir à 23 élèves l'effectif moyen maximal financé dans les écoles secondaires, cet effectif étant essentiellement le même qu'en 2019-2020
- le remplacement du Fonds pour les priorités locales par le nouveau Fonds de soutien aux élèves, centré sur les élèves, qui accordera aux conseils scolaires une plus grande souplesse pour répondre aux besoins d'apprentissage uniques des élèves, y compris en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, de santé mentale et de l'enseignement des disciplines STIM
- le Fonds de soutien aux élèves aurait 148 millions de dollars, le même financement que le Fonds pour les priorités locales
- l'engagement de maintenir la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein
- une augmentation raisonnable de la rémunération et des avantages sociaux

Le gouvernement a également annoncé une politique qui donnera aux parents la possibilité de ne pas faire participer leur enfant aux cours en ligne obligatoires requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, et l'embauche du personnel enseignant basée sur le mérite.

Rapport final sur le Peel District School Board

En mars 2020, le ministre de l'Éducation a publié le rapport final sur l'examen du Peel District School

Board (PDSB).

Le rapport comprenait des recommandations qui présentaient des mesures précises que le conseil devrait mettre en place pour mieux servir ses élèves et son personnel et pour rétablir la confiance du public. Les 29 recommandations du rapport étaient axées sur l'équité, les droits de la personne et le racisme anti-Noirs, la gouvernance et le leadership et les ressources humaines.

Le 13 mars, le ministre a émis 27 directives obligatoires au conseil, éclairées par le rapport et les recommandations de l'enquêteuse.

La gouvernance efficace, transparente et responsable du conseil scolaire est une mesure essentielle pour assurer la réussite et le bien-être des élèves fréquentant les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario. C'est pourquoi la province a agi rapidement pour assurer la responsabilité envers les élèves et est engagée à travailler en étroite collaboration avec le conseil pour veiller à ce que les progrès soient réalisés.

Ententes avec les organismes négociateurs syndicaux

Un protocole d'accord sur les conditions négociées centralement, en vigueur du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022, a été conclu avec l'ensemble des neuf groupes d'employés, ce qui conclut cette ronde de négociation. Voici les neuf groupes de négociations centrales :

- Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
- L'Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)
- L'Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA) et l'OCSTA
- La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) – enseignantes et enseignants et travailleuses et travailleurs en éducation
- Le Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)
- L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
- La Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)

Ces ententes font progresser les priorités, aident à assurer la stabilité pour les élèves et les parents et fournissent l'équité pour le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation.

Intervention de l'Ontario contre l'éclosion de la COVID-19

La santé et le bien-être de l'ensemble des Ontariennes et Ontariens sont la priorité numéro un du gouvernement. Le système de santé publique de l'Ontario a démontré une remarquable capacité d'adaptation à la COVID-19 à mesure que la situation a évolué à l'échelle internationale.

Alors que l'éclosion de la COVID-19 a continué d'évoluer à l'échelle locale et mondiale, l'Ontario a pris des mesures pour s'assurer que le système de soins de santé de la province était prêt à continuer à protéger la santé et le bien-être de la population.

[Le 17 mars 2020, le gouvernement de l'Ontario a déclaré la situation d'urgence provinciale](#), agissant selon l'expertise du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario et des membres du Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19.

Le gouvernement a pris cette mesure extraordinaire pour aider notre secteur de la santé à lutter contre la propagation de la COVID-19. Nous savons que ces mesures sont nécessaires pour arrêter la propagation de la COVID-19 et protéger toutes les Ontariennes et tous les Ontariens.

Toutes les mesures prises à ce jour par le gouvernement de l'Ontario étaient basées sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario et du Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19.

Ces mesures comprennent notamment : encourager l'éloignement social en exigeant la fermeture des écoles et des centres de garde agréés, exiger que les restaurants et les bars n'offrent que la livraison ou le service à l'auto et exiger la fermeture des programmes de loisirs et des théâtres.

Investissements pour soutenir l'intervention de l'Ontario contre la COVID-19

Le 25 mars 2020, l'Ontario a publié le [Plan d'action de l'Ontario contre la COVID-19 \(Mise à jour économique et financière de mars 2020\)](#).

La *Mise à jour économique et financière de mars 2020* présente des hypothèses de planification pour l'année à venir. La province prévoit un déficit de 9,2 milliards de dollars en 2019-2020, soit une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport au Budget 2019. À la suite des mesures prises pour faire face à l'éclosion de la COVID-19, le gouvernement prévoit un déficit de 20,5 milliards de dollars en 2020-2021.

L'Ontario s'assure également que les investissements faits en éducation ont la plus importante répercussion sur l'apprentissage des élèves et les aident à poursuivre leurs études alors que les écoles sont fermées en raison de l'éclosion de la COVID-19.

Certains de ces investissements sont énumérés ci-dessous (jusqu'au 25 mars 2020)

[L'Ontario protège les élèves en les aidant à apprendre de chez eux](#)

Le 20 mars, le premier ministre Doug Ford et Stephen Lecce, le ministre de l'Éducation, ont annoncé le lancement de la première étape de [Learn at Home](#) et [Apprendre à la maison](#), un nouveau portail en ligne qui fournit des ressources aux familles pour que les élèves puissent continuer à apprendre malgré la fermeture des écoles en raison de l'éclosion de la COVID-19.

Apprendre à la maison permet aux élèves de la maternelle à la 12^e année d'accéder rapidement et facilement à certaines des meilleures ressources et activités d'apprentissage en ligne disponibles en Ontario. Il a également une section de ressources éducatives supplémentaires que les parents et élèves peuvent utiliser en étant à la maison. La plupart des ressources sont offertes en anglais et en français. Les ressources soutiennent l'apprentissage autonome sans enseignant.

Les ressources destinées au palier élémentaire ont été conçues pour favoriser l'apprentissage des jeunes élèves par l'entremise d'activités interactives et de contenus numériques divertissants et stimulants qui encouragent la participation.

Le contenu destiné au palier secondaire vise à renforcer les compétences et les aptitudes de base des élèves. Le gouvernement offre également l'accès à ce contenu aux élèves qui prennent l'initiative de rafraîchir leurs connaissances et d'étendre leur apprentissage.

[Le gouvernement prend des mesures pour permettre aux travailleurs de première ligne de continuer à travailler](#)

Afin d'appuyer les soins de santé et les autres travailleurs de première ligne durant l'éclosion de la COVID-19, l'Ontario exempte certains centres de garde de l'ordonnance de fermeture de tous les centres de garde agréés en raison de l'état d'urgence déclaré. Cette initiative est déployée en partenariat avec les gestionnaires de système de services et les membres des Premières Nations qui déterminent les centres appropriés.

Le personnel de soins de santé et les autres travailleurs de première ligne – médecins, personnel infirmier, ambulanciers paramédicaux, pompiers, agents de police et agents des services correctionnels – ont accès à des services de garde d'enfants locaux surs. Ces services de garde d'enfants sont tenus de suivre les exigences strictes en matière de santé et de sécurité et de mettre en place un plan au cas où un membre

du personnel, un enfant ou un parent seraient exposés au virus.

La liste des services de garde d'enfants d'urgence est accessible sur le [site Web du gouvernement de l'Ontario](#).

En plus de centres de garde autorisés à fournir des services d'urgence pour les travailleurs de première ligne, les services de garde en milieu familial (agréés ou non) continuent d'être une option pour les parents qui ont besoin de services, puisqu'ils ne sont pas inclus dans le décret ordonnance la fermeture.

[La province fournit une aide financière ponctuelle face à la fermeture des écoles et des services de garde d'enfants](#)

Le 25 mars, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il offrait un soutien financier direct aux parents puisque les écoles et les centres de garde demeuraient fermés à la suite de l'éclosion de la COVID-19.

La nouvelle [Initiative de soutien aux familles](#) fournit par enfant un paiement ponctuel de 200 \$ pour les enfants de 0 à 12 ans et de 250 \$ pour les enfants et jeunes de 0 à 21 ans ayant des besoins particuliers.

Veuillez consulter le [site Web](#) de l'Ontario pour en savoir plus sur la façon dont la province continue de protéger la population ontarienne contre la COVID-19.

Appendix B : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2019-2020 [\[8\]](#) (M\$)

Item	Montant
Fonctionnement	29 544,3
Immobilisations	1 670,8
Effectif [9] (au 31 mars 2020)	1 725,2

ISSN 2369-1913 (en ligne)

Notes en bas de page

- [1]  Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les traitements législatifs, les créances irrécouvrables des crédits 1001, 1002 et 1004.
- [2]  Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. La catégorie « Autre » comprend les charges d'amortissement et les charges liées aux biens immobilisés des crédits 1002 et 1004.
- [3]  Le financement des initiatives pour l'intervention contre la COVID-19 a été géré à l'interne.
- [4]  Comprend les crédits législatifs, mais pas les redressements de consolidation. Après les redressements de consolidation (pour les dépenses des organismes et des conseils scolaires), le total des dépenses prévues 2020-2021, incluant les crédits législatifs, s'élève à 31 893,2 millions de dollars. Ce total, excluant les crédits législatifs, s'élève à 30 269,4 millions de dollars. Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [5]  Comprend les crédits législatifs, mais exclut les redressements de consolidation et les actifs. Le financement des initiatives pour l'intervention contre la COVID-19 a été géré à l'interne. Les montants et les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
- [6]  Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans la Mise à jour économique et financière de mars 2020.
- [7]  Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [8]  Comprend les crédits législatifs, mais pas les redressements de consolidation. Ce nombre est basé sur les chiffres réels provisoires redressés qui tiennent compte des chiffres présentés dans la Mise à jour économique et financière de mars 2020. Les dépenses réelles finales seront présentées dans les Comptes publics de 2019-2020.
- [9]  Ce montant exclut le personnel saisonnier, les élèves et les employés en congé.

Mis à jour : 14 juillet 2021

Date de publication : 14 décembre 2020



Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation est responsable du réseau de services de garde d'enfants et de la gestion du système d'éducation élémentaire et secondaire financé par les fonds publics.

[l'Ontario en bref](#)

[accessibilité](#)

[nouvelles](#)

[confidentialité](#)

[conditions d'utilisation](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario,
2012-21

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

COVID-19

Domicile et communauté

Éducation et formation

Environnement et énergie

Gouvernement

Impôts et avantages fiscaux

Lois et sécurité

Régions rurales et du Nord

Santé et bien-être

Travail et emploi

Voyage et loisirs